



<http://www.associationolgaspitzer.fr/>

### **Le Pôle Ressources**

Service Social de l'Enfance de Paris

### **Le centre de documentation**

(Agnès HERVE-CAHU, Valérie GUILBERT) est ouvert tous les jours de 9H30 à 17H30  
Fermé le mercredi après-midi  
Tél : 01.53.34.34.02/13

[Documentation75@olgaspitzer.asso.fr](mailto:Documentation75@olgaspitzer.asso.fr)

### **Le CIO**

(Fanny LEFRANCOIS) est ouvert le lundi de 9H30 à 17H30, les mardis et jeudis de 9H30 à 12H30 et le mercredi de 14H00 à 18H00  
Tél : 01.53.34.34.64

[orientation@olgaspitzer.asso.fr](mailto:orientation@olgaspitzer.asso.fr)

**Le service des établissements d'accueil** (Micheline ABDELJALIL) est ouvert les lundis et vendredis de 9H15 à 17H15 et le mardi de 9H15 à 12H15

Tél : 01.53.34.34.12

[orientation@olgaspitzer.asso.fr](mailto:orientation@olgaspitzer.asso.fr)

Fax de l'équipe : 01.53.34.34.31

# Le Ressources Hebdo

N°242, 6 décembre 2013

## Au Fil des revues...

Page 5

- La revue APMF sur la médiation familiale
- Protection de l'enfance : vers une nécessaire évolution
- De la précarité à l'exclusion : quel soutien psychologique ?

## Les Actualités ...

Page 1

- Information préoccupante : quelle définition pour les professionnels ?
- L'état de l'éducation dans le monde : la dernière enquête PISA de l'OCDE

## Agenda

Pages 5/6

- Violence dans la famille
- La honte, écouter l'impossible à dire
- La révélation des violences sur mineurs : de l'intimité au partage
- Inceste, lorsque les mères ne protègent pas leur enfant
- Solidarité, fabrique de l'individu, l'enjeu des familles

## Pour aller plus loin

Pages 3/4

- Analyse des pratiques et supervision : quelle différence ?
- Ce que les enfants ont à nous dire ?
- Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ?
- Mise en œuvre d'un dispositif parisien de prévention : l'accueil réussite éducative

## Les Actualités

### Information préoccupante : quelle définition pour les professionnels ?

L'Association Nationale des Assistants de Service Social (ANAS) ne se reconnaît pas dans la définition de l'information préoccupante adoptée par le décret du 7 novembre dernier. Celui-ci la détaille comme « *une information transmise à la cellule départementale d'évaluation pour alerter sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement sont gravement compromises ou en risque de l'être* ». L'ANAS aurait préféré deux définitions distinctes, l'une pour le citoyen qui s'interrogerait sur le cas d'un enfant, l'autre pour le professionnel qui, lui se situe dans une démarche éducative d'accompagnement. Le texte du décret, selon l'association, ne correspond pas aux pratiques des travailleurs sociaux.

**Source** : lien social, n°1129, 5 décembre 2013

[Pour consulter le communiqué de l'ANAS](#)

### L'état de l'éducation dans le monde : la dernière enquête PISA de l'OCDE

Les pays d'Asie dépassent les autres pays du monde dans le classement de la dernière enquête PISA de l'OCDE, qui a pour objet d'évaluer les connaissances et les compétences des jeunes âgés de 15 ans sur l'ensemble de la planète.

Plus de 510 000 élèves de 65 pays et économies ont été soumis aux épreuves de mathématiques, de compréhension de l'écrit et de sciences de [l'enquête PISA 2012 de l'OCDE](#). Les mathématiques étaient la matière principale. Les compétences dans ce domaine constituent une importante variable explicative des bons résultats que pourront enregistrer les jeunes à l'âge adulte. Elles influent sur leur aptitude à suivre des études de niveau postsecondaire et sur la rémunération qu'ils pourront escompter obtenir dans l'avenir.

L'enquête met en lumière plusieurs des traits qui caractérisent les meilleurs systèmes d'enseignement. Les plus performants, notamment en Asie, mettent fortement l'accent sur la sélection et la formation des enseignants, encouragent ces derniers à travailler ensemble et investissent en priorité dans l'amélioration de leur qualité, et non dans la taille des classes. De plus, ils fixent des objectifs clairs et donnent aux enseignants l'autonomie dont ils ont besoin dans la salle de classe pour pouvoir les atteindre.

Les élèves dont les parents ont de fortes attentes ont de meilleurs résultats : ils font généralement plus d'efforts, ont davantage confiance en leurs propres capacités et sont plus désireux d'apprendre.

[Pour consulter la synthèse de l'enquête PISA](#)

### Analyse des pratiques et supervision : quelle différence ?

Le développement De l' **Analyse des Pratiques Professionnelles** et de la **Supervision d'Équipe** accompagne les évolutions actuelles des secteurs sociaux, médicosociaux et sanitaires.

L'utilisation par les différents professionnels des termes « **d'Analyse des Pratiques** » recouvrent des réalités très différentes. Il en va de même pour ceux de « **Supervision d'Équipe** » ou de « **Régulation d'Équipe** ».

Ces réalités se définissent diversement sur des axes allant du *personnel au professionnel*, de *l'individuel au collectif* ou encore de *l'expérientiel au théorique*. Les représentations mettent l'accent de façons variables sur la prise en compte de l'usager, du professionnel ou de l'institution. Elles traversent *la dimension systémique* sous des angles multiples qu'ils soient historique, ontologique (structural), génétique (existentiel) ou fonctionnel et phénoménologique.

Il faut entendre par « **Analyse des Pratiques** » toute intervention au sein d'un groupe d'accompagnants ayant pour finalité première une plus grande prise en compte des besoins de l'usager ainsi que la promotion de celui-ci et de ses projets à partir de l'observation et de la compréhension des situations éducatives et/ou pédagogiques concrètes vécues par les participants. Elle doit permettre de **donner du sens et de la cohérence** aux interventions tout en intégrant *la diversité* des acteurs et *les différences* de points de vue.

Les termes de « **Supervision d'Équipe** » et/ou de « **Régulation d'Équipe** » sont réservés à un travail plus centré sur les équipes, leurs membres, leurs fonctionnements, leurs relations et leur organisation.

**La Supervision** s'intéresse au fonctionnement professionnel des accompagnants et soignants comme à celui de leurs encadrants (Coordinateurs, Chef de service, Directeur...). Elle peut être *individuelle* ou *collective*. Lorsque la supervision est collective, elle est généralement appelée **Supervision d'Équipe**.

Ses objectifs sont l'amélioration des compétences professionnelles, des conditions de travail, de l'ambiance qui y règne, de l'organisation des diverses tâches à accomplir et enfin des prestations offertes.

Si **l'Analyse des Pratiques** est principalement centrée sur l'accompagnement de l'usager, **la supervision** focalise son regard principalement sur le ou les supervisés et leurs relations. Elle les amène à s'interroger sur leurs valeurs, leurs priorités et leurs objectifs, leurs perceptions, leurs émotions, leurs processus de pensée et leurs modalités de communication...

Elle renforce chez le ou les supervisés la conscience d'eux-mêmes, de leur engagement, de leurs actes et de leurs conséquences, de leurs responsabilités, ainsi que de leurs capacités à instaurer des liens constructifs et de qualité. Elle permet aussi de mesurer et de renforcer la capacité à poser les justes limites dans les relations. Elle permet de clarifier ce qui appartient à chacun en favorisant la mise à distance dans les situations complexes.

Source : [www.analysedespratiques.com/](http://www.analysedespratiques.com/)

### Ce que les enfants ont à nous dire ?

Comment les enfants vivent-ils leurs droits au quotidien en France ? C'est cette question, jusque-là sans réponse, que l'UNICEF France a souhaité poser aux premiers concernés, en lançant une « Consultation nationale » inédite auprès des 6-18 ans, de février à juillet 2013. 22 500 enfants et ados ont répondu.

Les questions posées aux enfants dans le deuxième axe de l'enquête (Ma vie de tous les jours") peuvent être regroupées en trois catégories. Certaines portent tout d'abord sur la possession de biens dont on peut juger qu'ils sont fondamentaux et sur les conditions de la vie à la maison. Elles sont sous la forme : « J'ai deux paires de chaussures qui me vont » ou « J'ai des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses adaptées à mon âge » ou encore « Je me sens en sécurité chez moi ».

Un deuxième groupe de questions concerne les usages courants, notamment de l'ordinateur, d'Internet et de la télévision. Enfin, un troisième groupe aborde ce qui se joue dans la vie du quartier ou de la ville de l'enfant.

[Rapport de l'UNICEF](#)

### Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ?

Un quart des jeunes entrés en 6e en 1995 n'ont pas terminé avec succès leur formation dans l'enseignement secondaire. Ils sont « décrocheurs ». Parmi eux, huit sur dix n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire et deux sur dix ont un BEP ou un CAP, mais ont échoué dans la formation qu'ils ont poursuivie ensuite. Les jeunes décrocheurs ont souvent eu des difficultés scolaires et sont souvent d'origine sociale modeste, mais pas tous. On distingue trois grands profils de décrocheurs : des jeunes au faible niveau d'études qui ont massivement redoublé au collège (près de la moitié des décrocheurs) ; des jeunes avec un bon niveau d'études à l'entrée au collège, mais qui échouent au CAP, au BEP ou au Baccalauréat (un tiers des décrocheurs) ; et des jeunes qui sont passés par des enseignements spécialisés au collège (section d'enseignement générale et professionnel adapté - SEGPA - notamment) (un cinquième des décrocheurs) . Parmi les bacheliers poursuivant des études supérieures, un sur cinq n'obtient pas de diplôme du supérieur. Là aussi, le niveau scolaire et les origines sociales jouent un rôle, mais pas seulement. L'orientation et la situation financière des étudiants semblent également conditionner l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur

**Sources** : France, portrait social, édition 2013

[Lire le document de l'INSEE](#)

### Mise en œuvre d'un dispositif parisien de prévention : l'accueil réussite éducative

Le décrochage scolaire fait l'objet de multiples actions de prévention et de prises en charge. Ses conséquences en sont connues : difficultés d'insertion socio-professionnelle, isolement ou errance des jeunes, début ou accentuation d'activités délinquantes...

Depuis le début de l'année 2011 jusqu'en décembre 2012, une recherche-action dirigée par Maryse Esterle, sociologue et chercheuse au CESDIP a accompagné la mise en place de l'accueil réussite éducative Pelleport à Paris.

[Consulter le document](#)

## AU FIL DES REVUES

### La revue APMF sur la médiation familiale

Le centre de documentation a acquis 6 numéros de *la revue APMF, écrits et manuscrits de la médiation familiale*, disponible au centre de documentation

- Médiation familiale et lien sociale, n°11, janvier 2008
- L'enfant et la médiation familiale, n°12, juin 2008
- Médiation familiale et soutien à la parentalité, n°6, juin 2006
- Le tiers, n°5, novembre 2005
- Le couple, n°4, juillet 2005



### Protection de l'enfance : vers une nécessaire évolution ?

*Revue d'action juridique et sociale, la Journal du Droit des Jeunes*

Dans le n°329 de novembre 2013, disponible en texte intégral sur [cairn](#), le Journal du droit des jeunes consacre un dossier spécial à la protection de l'enfance



### De la précarité à l'exclusion : quel soutien psychologique ?

Dans le n°312 de novembre 2013, disponible en texte intégral sur [cairn](#), le journal des psychologues consacre un dossier sur les psychologues et la prise en charge de la santé mentale et de la souffrance psychique des plus démunis.

## Agenda

### Violence dans la famille

Samedi 14 décembre 2013

A l'Institut de Psychologie, 71 av. Edouard Vaillant 92774, Boulogne-Billancourt  
Amphithéâtre Lagache

Ce colloque traitera des violences familiales physiques mais aussi psychiques, incluant, par exemple, les situations incestuelles et les liens d'emprise, et cherchera à montrer en quoi les violences fantasmatiques nécessitent un travail d'élaboration par la pensée pour en limiter l'expression agie, tentation au cœur de l'humain.

[Programme](#)

### **La honte, écouter l'impossible à dire**

Samedi 14 décembre 2013 à Paris

Amphi Buffon, 35 rue Hélène Brion, 75013 Paris

*Entrée Libre*

Les premières années de l'enfance sont empreintes du plaisir pris à la nudité et à son corollaire, l'ignorance de toute pudeur. La honte arrivera plus tard. A l'air du grand déballage, la honte a-t-elle encore quelque chose à cacher ?

[Programme](#)

### **La révélation des violences sur mineurs : de l'intimité au partage**

Jeudi 16 janvier 2014 à Paris

Espace Reuilly

21 rue Hénard 75 012 Paris

La loi n°2007-293 du 5 mars 2007, réformant la protection de l'enfance, traduit le souci de la société pour la lutte contre les violences faites aux enfants et pour la prévention de la maltraitance. Ses dispositions favorisent le dévoilement et la communication entre les professionnels. Cependant, les métiers et les institutions partagent encore mal une vraie complémentarité des interventions. La famille, l'école, le service social, la police, la justice, la médecine et la psychologie ne sont pas encore suffisamment associés dans le travail de prévention et de traitement de la maltraitance.

[Programme](#)

### **Inceste, lorsque les mères ne protègent pas leur enfant**

Vendredi 31 janvier 2014 à Paris

Dans les situations de maltraitance familiale et plus particulièrement dans les situations d'inceste père/fille, l'attitude de la mère est souvent questionnée : pourquoi n'a-t-elle pas protégée son enfant ? L'inceste ne concerne pas seulement l'abuseur et sa victime mais l'ensemble de la famille. Et les professionnels ne sauraient débiter une prise en charge sans s'interroger sur le fonctionnement de chacun de ses membres et le lien qui les unit. La compréhension du rôle de mère sera ici essentielle. L'ambition de cette journée est de proposer aux acteurs de la protection de l'enfance des pistes de réflexion développées suivant une approche pluridisciplinaire sur ce thème trop rarement abordé.

[Programme](#)

### **Solidarité, fabrique de l'individu, l'enjeu des familles**

24 janvier 2014 à Paris

Salle Olympe-de-Gouges, 15, rue Merlin. - 75011 Paris

Tél. : 01 44 93 44 88. - Site Internet : [www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org) - Email : [collfnepe@epe-idf.com](mailto:collfnepe@epe-idf.com)

Les contours de la famille sont devenus flous, voire insaisissables. Ses tâches se sont aussi diversifiées, jusqu'à devenir parfois contradictoires, si ce n'est inconciliables : • la famille reste un lieu privilégié de ressourcement affectif. C'est aussi la cellule sur laquelle chacun compte en cas de difficultés : les solidarités familiales nombreuses et multiples tentent de les pallier • mais la famille travaille aussi à l'épanouissement de ses membres, surtout les enfants et bien sûr les adolescents. Entre l'épanouissement de chacun et la solidarité familiale, le chemin est parfois étroit et les tensions sont multiples. Tels sont les enjeux abordés au cours de ce colloque.